# **Notice d’information**

|  |
| --- |
| *Projet VITIREPERE-PNPP, coordonné par Jean E. Masson, financé par l’OFB (plan Ecophyto II+), Biodyvin, CiVA, Biodynamie Recherche* |

L’unité SVQV, 28 rue Herrlisheim, 68 000, Colmar, responsable de traitement et sous tutelle de M. Jean E. Masson, vous propose de participer à un projet de recherche, basé pour partie sur une enquête/recherche pour laquelle nous vous sollicitons. L’enquête/projet de recherche est menée par M. Lucas Pergola (Ingénieur d’études) ; M. Maxime Madouas (Thésard) ; Mme. Ombeline Brunois (Ingénieure d’études) et M. Jean E. Masson (Directeur de recherches). La base légale de ce projet est l’exécution de notre mission d’intérêt public de production de connaissances.

Avant de décider de participer à cette recherche, prenez le temps de lire les informations suivantes.

Vous êtes libre d’accepter ou de refuser de participer à cette enquête. Et, si vous acceptez de participer, vous pouvez également ne pas répondre à toutes les questions qui vous sont posées ou arrêter de répondre à tout moment sans avoir à vous justifier.

Les objectifs du projet de recherche sont de : Les études moléculaires, en laboratoire, montrent que les PNPP interagissent avec les défenses des plantes, mais les résultats en vignoble sont décevants. Pourtant, certains viticulteurs ont développé des systèmes durables alliant PNPP et peu de fongicides. Mais, ces savoirs sont dispersés et peu partagés. Le projet de recherche-action-participative mobilisera sciences humaines et biologiques pour valoriser et préciser ces savoirs et raisonnements, chez plus de 200 viticulteurs à l’échelle nationale. Nous produirons également des connaissances sur la période de reconception de pratiques valorisant les PNPP, pour préciser quand la régulation des défenses de la vigne et les raisonnements sont stabilisés.

L’utilité des données récoltées pour atteindre les objectifs du projet de recherche :

1. **Une synthèse des savoirs d’expérience et raisonnements pour les groupes suivis portant sur les PNPP et les produits phytosanitaires dont cuivre et soufre, utilisés pour le contrôle de la santé de la vigne.** Elle prendra la forme de comptes-rendus d’ateliers et d’entretiens, et d’un bilan écrit des pratiques viticoles : produits utilisés, inclus les PNPP, fréquence et dosages, avec une représentation sous forme d’IFT plus précis car basé sur les substances actives, et ce pour chaque viticulteur. L’analyse des discours et des raisonnements pourra éclairer et partager les règles de décisions d’usages et de pratiques viticoles de chaque viticulteur à l’aide d’outils de textométrie (entre autres) et d’une remise en contexte.

2**. Des connaissances sur la santé de la vigne et son évolution lors de la reconception de pratiques (données de biologie et données sur l’évolution du raisonnement des viticulteurs.** Articles techniques et scientifiques. Avec déjà 3 années d’étude réalisées et échantillonnages portant sur la phase de reconception de pratiques.

3. **Une mise en perspective à l’échelle nationale de l’ensemble de ces données.** Elle se fera sous la forme d’un atelier participatif et de co-construction d’énoncés consensus et de production d’un bilan écrit dans un registre interdisciplinaire, ainsi que d’une vidéo. Grâce à son ampleur, cette étude pourra révéler des facteurs, parfois masqués, contribuant à l’efficacité des PNPP sur la santé de la vigne (pratiques viticoles, conditions pédoclimatiques, cépages, etc…). Si des questions nouvelles en ressortent, il s’agira d’élaborer un consensus collectif pour les hiérarchiser. Cette démarche aura des conséquences en termes d’implémentation du projet sur les sites d’ici à la fin du projet, et après ce projet.

4**. Des ateliers collectifs favorisant la réflexivité à partir de ces données au sein de chaque groupe**. Au terme du projet, ces ateliers permettront de préciser les changements ayant eu lieu à l’échelle individuelle, comme collective, inclus ceux dans l’animation. Une évaluation de la santé de la vigne en lien avec l’usage des PNPP et IFT/Nodu sera ainsi effectuée. Mise en perspective des relations PNPP/IFT/Santé vigne à l’échelle des groupes, puis nationale, avec pour références les pratiques zéro PNPP.

5. **Mobilisation collective et diffusion.**

Nous organiserons des ateliers et des visites de parcelles à destination de viticulteurs non engagés dans le projet. L’évaluation de la mobilisation pour la reconception de leurs pratiques avec des PNPP, et de leurs attentes éventuelles pour les accompagner dans l’action sera réalisée. Des réunions entre les animateurs des groupes, les porteurs du projet et les animateurs et acteurs de projet REPNPP2 seront organisées et un bilan écrit recensant les personnes impliquées et celles qui ont été mobilisées à l’issue du projet PNPP sera produit.

6. **Les signaux faibles et questions nouvelles**. Seront définies et choisies des questions/expérimentations prioritaires à même de préciser les conditions d’application/effets des PNPP. Une première est déjà pressentie sur la base de savoirs d’expérience des viticulteurs et portant sur des moyens prophylactiques (tisanes de prêle, bourdaine et zéolithe) contre le développement du mildiou et de l’oïdium.

Le cas échéant : Votre participation à cette recherche consistera : à répondre à un questionnaire, participer à (au moins) un atelier participatif et à (au moins) un entretien semi-directif ou non-directif, pour des durées respectives estimées à 3 et 2 heures.

Les informations que vous fournirez dans le cadre de cette enquête sont réservées à l’usage de l’équipe de recherche et pour le projet indiqué ci-dessus.

Aucun transfert de données hors de l’Union européenne n’est réalisé.

Ces informations seront conservées, dans les meilleures conditions de sécurité et de confidentialité, pendant toute la durée du projet de recherche à savoir 4 ans, soit la durée de financement du projet. A l’issue de cette durée, les données personnelles collectées ont vocation à être archivées sur les serveurs locaux de l’INRAE, conformément au code du patrimoine.

Option le cas échéant : Afin de mener à bien ce projet de recherche, d’autres sources de données vous concernant seront aussi mobilisées : Tout document fourni volontairement par l’enquêté.e.

Conformément au Règlement européen relatif à la protection des données personnelles et à la loi Informatique et Libertés, vous bénéficiez d’un droit d’accès, de rectification, d’opposition tenant à votre situation particulière, d’effacement des informations qui vous concernent. Sauf opposition de votre part, les données personnelles collectées lors de ce projet de recherche pourront faire l’objet d’un projet de recherche ultérieur à finalité similaire de recherche par l’unité et dans les mêmes conditions de confidentialité et de sécurité, mais après accord de l’équipe de recherche porteuse du projet mentionnée ci-dessus.

Si vous souhaitez exercer ces droits et/ou obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser à : vitirepere-pnpp@inrae.fr.

En cas de difficultés, vous pouvez également contacter le Délégué à la protection des données personnelles (DPO) accompagnant l’unité. Ses coordonnées sont :

24, Chemin de Borde Rouge – Auzeville- CS 52627 ; 31326 Castanet Tolosan Cedex ; France Tél. : +33 1 (0)5 61 28 54 37 ; Courriel : [cil-dpo@inrae.fr](mailto:cil-dpo@inrae.fr)

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits Informatique et Libertés ne sont pas respectés, vous avez la possibilité d’introduire une réclamation auprès de la CNIL par courrier postal : Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés 3 Place de Fontenoy – TSA 80715 – 75334 PARIS CEDEX 07 ou en ligne <http://www.cnil.fr/>